**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**MARCHES DE TRAVAUX POUR REAMENAGER LA MAISON DU DON DE QUIMPER**

***Remplir un cadre de réponse technique (un par lot).***

**Merci d’identifier ci-dessous pour quel lot est remis le cadre de réponse technique (à entourer).**

* **LOT 01** : Démolition
* **LOT 02** : Cloisons-doublage-faux-plafonds- Menuiserie intérieure
* **LOT 03** : Chape-sol souple-Faïence
* **LOT 04** : Peinture
* **LOT 05** : Electricité
* **LOT 06** : Plomberie-Sanitaires-CVC

**NOM DU CANDIDAT :**

**PROPOSITION REDIGEE PAR :**

*Nom :*

*Fonction :*

*Tél :*

*Mobile :*

*Courriel :*

*Les différents éléments sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés.*

*Si le candidat le souhaite, des documents peuvent être joints.*

*Il est de plus rappelé que le présent cadre de réponse technique est une pièce contractuelle du marché.*

*A ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement l’entrepreneur quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.*

**ARTICLE 1 –** **Sous-critère 1 : Compréhension du contexte et sa prise en compte dans le cadre de l’exécution des prestations (exécution en site occupée et en activité)**

Le soumissionnaire doit présenter dans une note sa compréhension du projet et des besoins de l’EFS en prenant bien en compte la particularité en site occupé (poursuite de l’activité de la Maison du don) pour cette Maison du Don en lien avec le lot auquel il répond et les prestations de travaux confiées.

|  |
| --- |
|  |

**ARTICLE 2 – Sous-critère 2 : Qualité de l'organisation du projet, des effectifs engagés et des méthodes de travail eu égard aux prestations à réaliser en lien avec les moyens humains dédiés à l’exécution des prestations**

Le soumissionnaire doit présenter la méthodologie de travail qu’il entend mettre en œuvre pour exécuter les travaux confiés et la co-activité avec les autres lots. Chaque étape des prestations confiées doit être détaillée ainsi que les moyens humains engagés pour les prestations.

Le soumissionnaire doit détailler les moyens humains dédiés à l’exécution des prestations, leurs compétences/qualifications, le rôle de chaque intervenant etc.

|  |
| --- |
|  |

**Article 3 – Sous-critère 3 – Cohérence des plannings, général et détaillé, de l'opération (délai de commandes matériaux, réunions, prise en compte des autres lots, etc… )**

Le soumissionnaire doit proposer un calendrier d’exécution détaillé pour l’exécution des prestations de la préparation de chantier à la réception des travaux, en détaillant les réunions de chantier prévues, les commandes de fournitures, etc.

L’objectif de l’EFS est que les travaux soient réceptionnés avant fin mars 2026, le titulaire justifiera son calendrier pour tenir cette date butoir.

|  |
| --- |
|  |

**ARTICLE 4 – Critère développement durable : Les engagements de la société d’un point de vue social et pour réduire l'impact environnemental de son activité en lien avec les prestations à réaliser**

Le soumissionnaire doit présenter les actions qu’il a mis en œuvre visant à réduire l’émission de gaz à effet de serre dans le cadre de déplacements de son personnel et la livraison des matériaux (mutualisation des livraisons).

Le candidat précise le cas échéant s’il a mis en place une formation aux éco gestes sur chantier (en vue de la préservation des ressources eau, électricité, etc.) et s’il a mis en place des actions pour réduire les déchets à la source.

Le soumissionnaire doit indiquer les actions mises en œuvre d’un point de vue social (politique d’inclusion de personnes éloignées de l’emploi, en réinsertion, etc.).

|  |
| --- |
|  |

**ARTICLE 5 – LISTE DES ANNEXES AU PRESENT CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Numérotation des  annexes** | **Nature du document** *(donner à titre indicatif)* |
| Annexe n° 1 | Calendrier détaillé |
| Annexe n° 2 |  |
| Annexe n° 3 |  |
| Annexe n° 4 |  |
| Annexe n° 5 |  |
| Annexe n° 6 |  |
| Annexe n° 7 |  |